

OBLIGATAIRE

SÉLECTION DNCA SÉRÉNITÉ PLUS

Accédez à un fonds obligataire socialement responsable exposé à un large univers d'investissement libellé en euro

Investissez sur des obligations socialement responsables

Sélection DNCA Sérénité Plus est un FCPE nourricier⁽¹⁾ du FCP maître de droit français DNCA Sérénité Plus, géré par DNCA Finance. L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE sont identiques à ceux du fonds maître DNCA Sérénité Plus diminué des frais de gestion du nourricier.

Sélection DNCA Sérénité Plus a pour objectif d'atteindre, sur une durée de placement recommandée de 18 mois⁽²⁾, une performance supérieure à l'indice de référence obligataire Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year calculé coupons réinvestis⁽³⁾. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Ce fonds peut être investi **entre 90% et 100%, en instruments financiers de taux d'intérêt, titres de créances, obligations, obligations convertibles, instruments du marché monétaire du secteur privé ou du secteur public sans répartition prédéfinie, libellés en euro**. Les titres constituant le portefeuille sont des titres à taux fixe, taux variable ou taux indexé. Le fonds peut acquérir des obligations convertibles ou échangeables présentant lors de l'achat un profil obligataire ou mixte. Les obligations et autres titres de créance négociables sont de toute qualité de signature : Investment grade, spéculatif, non noté.

En revanche, seuls des titres libellés en Euro répondent aux critères d'investissement du fonds étant donné la non exposition au risque de change.

Une sélection active des obligations socialement responsables

Au travers de son fonds maître, le FCPE Sélection DNCA Sérénité Plus est **exposé à des obligations socialement responsables sélectionnées en fonction de leur sensibilité de façon à limiter le risque de perte en capital**.

La mise en oeuvre de la stratégie repose sur une analyse de la situation économique mondiale, des anticipations inflationnistes qui en découlent et des conclusions prévisibles tirées par les Banques Centrales via leur politique monétaire ainsi que la sélection des titres entre signatures publiques ou privées.

La gestion s'articule donc autour d'une double analyse, macro-économique et technique dans un premier temps, financière et crédit dans un deuxième temps. La gestion repose en grande partie sur la connaissance approfondie de l'équipe de gestion du bilan des entreprises sélectionnées.

Le processus d'investissement se décompose en trois étapes :

1. une sélection de l'univers basée sur une approche financière et extra-financière ;
2. le calibrage de la durée modifiée et du risque de crédit global du fonds ;
3. l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des émetteurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise : responsabilités actionnariale, sociale, sociétale et environnementale, et de la transition durable.

LES POINTS CLÉS

- Une gestion flexible et active pour l'investisseur qui souhaite placer ses liquidités à court-moyen terme sur les marchés obligataires
- Une stratégie basée sur l'analyse de la dynamique des marchés de taux
- Une allocation d'actifs visant à optimiser le couple rendement/risque
- Une gestion socialement responsable
- Profil de risque : 2/7 (voir détail au verso)
- Votre investissement comporte des risques, dont le risque de perte en capital (voir détail au verso)

FOCUS

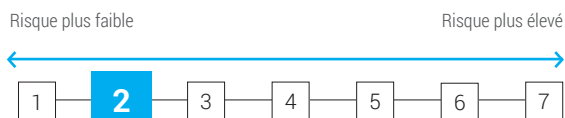
 Aujourd'hui adossée à Natixis Investment Managers, **DNCA**

Finance est reconnue pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante autour de 5 pôles d'excellence en gestion **Taux, Performance Absolue, Mixte, Actions et ISR (Investissement Socialement Responsable)**. Sa philosophie d'investissement découle d'une approche exclusivement fondée sur une **gestion fondamentale, active et patrimoniale**.

La politique d'investissement est le résultat d'un échange permanent d'idées et avant tout d'une analyse macro-économique et de la valorisation des sociétés. Les gérants sélectionnent des valeurs par rapport à leurs qualités fondamentales et non pour leur appartenance à un indice. Ils recherchent en permanence les meilleures opportunités pour optimiser le couple rendement/risque des fonds.

(1) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/ Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/FIA dépasse 90 % de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maître, en raison de ses propres frais de gestion. - (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. - (3) L'indice Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 ans, calculé coupons réinvestis, publié et administré par Bloomberg, est composé de titres obligataires à taux fixe émis en euros, de maturité comprise entre 1 et 3 ans. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant : www.bloomberg.com/professional/product/indices/.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

LES RISQUES

Au travers de son investissement dans le fonds DNCA Sérénité Plus, **Sélection DNCA Sérénité Plus** est exposé aux risques suivants : risque de **perte en capital**, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité, risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés à terme, risque lié à l'investissement en obligations convertibles ou échangeables, risque actions, risque de contrepartie, risque lié à la détention de titres spéculatifs, au risque de durabilité.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne, la référence en épargne salariale et retraite du groupe BPCE, accompagne les entreprises de toutes tailles dans la mise en place et la gestion de leur épargne salariale et retraite ainsi que de leur actionnariat salarié pour en faire un moteur de performance. Elle s'appuie sur les offres de gestion financière de Natixis Investment Managers, spécialiste de la gestion active au service de l'épargne salariale.

Natixis Investment Managers Solutions s'appuie sur les expertises de plus de 20 sociétés de gestion active dans le monde, affiliées de Natixis Investment Managers, afin de délivrer des solutions sur-mesure aux investisseurs grâce à des experts en allocation, gestion des risques et construction de portefeuilles. Natixis Investment Managers Solutions fait partie de Natixis Investment Managers, un des plus importants gérants d'actifs dans le monde.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*

* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par l'appli mobile** : sur Googleplay et Applestore
- **Par courrier** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en février 2023, est produit à titre purement indicatif et à destination de clients non professionnels. Les caractéristiques, le profil de risque et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Documents d'Informations Clés (DIC) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Le fonds cité dans ce document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus, Documents d'Informations Clés (DIC) et les documents périodiques sont disponibles sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : <https://www.im.natixis.com/fr/natixis-investment-managers-international> Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Sélection DNCA Sérénité Plus
Univers d'investissement	Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Fonds de fonds	Oui, FCPE nourricier
Fonds maître	DNCA Sérénité Plus (Part I)
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	1996 ⁽⁵⁾
Devise	Euro
Indicateur de référence	Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year calculé coupons réinvestis
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	3,05 €
Durée minimale de placement recommandée	18 mois ⁽⁶⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(5) Les performances passées ne sont plus d'actualité, le FCPE devient nourricier du fonds DNCA Sérénité Plus à compter du 07/01/2019. La stratégie de gestion s'aligne sur celle de son fonds maître.

(6) Cette période ne tient pas compte de la période d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

• Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :

- souscription à l'entrée : au plus égale à 5 % du montant du versement
- rachat à la sortie : néant

• Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds :

1.05% TTC maximum l'an de l'actif net du compartiment sur la part I, 1.85% sur la part RE, 1.55% sur la part A1 et 1.76% sur la part A2.

1.05% TTC maximum l'an de l'actif net du compartiment sur la part I2 à la charge de l'entreprise.

• Frais de gestion indirects, à la charge du fonds :

0,40 % TTC maximum l'an de l'actif net

• Commission de surperformance du fonds maître :

Néant

(7) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres fonds. Dans le cas d'un FCPE nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du fonds maître, qui viennent s'ajouter à ceux du fonds nourricier.